

SERVICE / DIVISION	Service des immeubles, parcs et espaces publics / Réalisation de projet et aménagement	No SD SD-2024-728						
OBJET	Recommander au conseil d'autoriser des crédits supplémentaires pour la contingence du contrat DOS-715 relatif aux travaux d'aménagement et d'ingénierie civile incluant l'accessibilité universelle et la construction d'un bâtiment de réemploi, et prendre acte du rapport intérimaire de reddition de comptes dudit contrat							
No dossier(s) interne(s) : No LV : NE S'APPLIQUE PAS DISTRICT(S) : 20-Fabreville								
Actions : DÉPÔT RAPPORT INTÉRIMAIRE - CONTINGENCES Demande d'achat : Oui CT requis : Oui Contrat No contrat : DOS-715 Montant : 4 443 153,03 \$ Mode de sollicitation : SP-Soumission publique Type de contrat : Exécution de travaux Unité(s) administrative(s) concernée(s) Service des immeubles, parcs et espaces publics Projet(s) 16843 Financement Autre source : Paiement comptant des immobilisations								
DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S) <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 20%;"><u>Date</u></td> <td style="width: 30%;"><u>No résolution</u></td> <td style="width: 50%;"><u>Objet</u></td> </tr> <tr> <td>2023-07-11</td> <td>CM-20230711-626</td> <td>ADJUDICATION - CONTRAT DOS-715</td> </tr> </table> Résumé Sur recommandation du comité exécutif, IL EST PROPOSÉ PAR : Claude Larochelle APPUYÉ PAR : Nicholas Borne et résolu à l'unanimité: d'adjuger le contrat DOS-715, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux d'aménagement et d'ingénierie civile, incluant l'accessibilité universelle et la construction d'un bâtiment de réemploi, pour une période de 365 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres: Construction Monco inc. 4 443 153,03 \$; le tout conditionnellement à l'approbation du Règlement numéro L-13002 par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation ainsi que son entrée en vigueur. <p style="text-align: center;">ADOPTÉ</p> (SD-2023-1961)			<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>	2023-07-11	CM-20230711-626	ADJUDICATION - CONTRAT DOS-715
<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>						
2023-07-11	CM-20230711-626	ADJUDICATION - CONTRAT DOS-715						

SERVICE / DIVISION	Service des immeubles, parcs et espaces publics / Réalisation de projet et aménagement	No SD SD-2024-728
<p>CONTEXTE / JUSTIFICATIONS</p> <p>Le Règlement d'emprunt L-13002, adopté par le conseil municipal le 5 mai 2023, a été approuvé conformément à la loi par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 21 juin 2023 au montant de 4 441 000 \$.</p> <p>Le montant prévu au règlement est insuffisant pour couvrir l'entièreté des dépenses à prévoir pour le projet du fait d'un écart défavorable de 11,3 % entre l'estimation et le montant du contrat octroyé.</p> <p>Considérant les montants approuvés lors de l'adjudication du contrat DOS-715, seul un montant avant taxes de 30 479,82 \$ (représentant 0,7 % du contrat) a été réservé pour la contingence au lieu du montant prévu à la Politique de gestion et d'encadrement de la contingence.</p> <p>Dans le respect de la Politique, il est maintenant requis d'autoriser des crédits pour la contingence pour permettre le traitement normal des avenants qui peuvent survenir en cours de travaux et assurer la bonne poursuite du contrat. Le détail du calcul du montant qui n'a pas été réservé est joint au sommaire décisionnel.</p>		
<p>IMPACTS MAJEURS</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p>ASPECTS FINANCIERS</p> <p>Les crédits additionnels de 373 720 \$ (taxes nettes incluses) s'inscrivent dans le cadre du projet « Construction d'un bâtiment pour le réemploi » pour lequel un montant de 4 951 000 \$ est prévu au PTI dont 2 000 000 \$ en 2024.</p> <p>Le financement autorisé en vertu du règlement d'emprunt L-13002 n'étant pas suffisant pour assumer les coûts découlant du présent SD, une affectation de 373 720 \$ provenant des sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations est requise</p>		
<p>CULTURE</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p>CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p>CADRE NORMATIF</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p>REMARQUE(S)</p>		
<p>EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU</p> <p>de prendre acte du rapport intérimaire de reddition de comptes du Service des immeubles, parcs et espaces publics en date du 8 février 2024 en lien avec le contrat DOS-715 pour des travaux d'aménagement et d'ingénierie civile incluant l'accessibilité universelle et la construction d'un bâtiment de réemploi, lequel rapport fait état de l'avancement des travaux, des contingences dépensées à la date du rapport ainsi que du montant des contingences estimées afin de compléter les travaux.</p> <p>(CT:1786974)</p> <p>de recommander au conseil d'autoriser des crédits supplémentaires au montant de 373 720 \$ (taxes nettes incluses) pour assurer le financement de la contingence du contrat DOS-715 relatif aux travaux d'aménagement et d'ingénierie civile incluant l'accessibilité universelle et la construction d'un bâtiment de réemploi, et ce, pris à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations.</p>		

SERVICE / DIVISION	Service des immeubles, parcs et espaces publics / Réalisation de projet et aménagement	No SD SD-2024-728
CERTIFICATION		
Numérotation des finances : 1786974 Coût estimé affectant l'année en cours : CM requis :Oui		
Annotation(s)		
2e recommandation pour le CM		
contingence: 373 720\$ taxes nettes		
Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer la dépense ci-haut décrite se rapportant à l'année en cours.		
LEFEBVRE, Madame LISON (54347) _____ Trésorier		2024-02-22 _____ AN - MS - JR